

CONSEIL DE QUARTIER

COMMUNE DE PARIS

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de:

- Mme EBODE ONDOBO, adjointe au maire référente du conseil de quartier
- M. TMIMI, adjoint au maire référent du conseil de quartier
- M. BOUVIER, conseiller municipal
- M. SEGUIN, chargé de démocratie locale
- 7 habitants étaient présents

Année 2018, n° 3 - 23 novembre 2018

Sommaire:

- Bilan de la Fête de quartier 2018
- Journée citoyenne de la propreté
- Question diverses

Bilan de la Fête de quartier

La fête de quartier initialement prévue au parc des Blondeaux, s'est finalement tenue le dimanche 9 septembre 2018, dans l'enceinte de l'école Jules Verne. Les prescriptions préfectorales quant aux mesures de sécurité impliquaient des coûts trop importants pour avoir lieu dans un parc ouvert. Ce changement de lieu a modifié l'organisation initiale de la fête, mais a été bien accueilli par les habitants.

Environ 400 participants sont venus partager ce moment festif. A noter, la présence importante d'enfants accompagnés de leurs parents. Les animations proposées ont remporté l'adhésion de tous. Il conviendra toutefois d'améliorer les propositions d'animation à destination des enfants de 3 à 6 ans. Les organisateurs s'accordent sur le fait que la fête doit être préparée bien en amont, afin d'avoir le temps de s'organiser et de réfléchir aux activités pouvant rassembler un plus grand nombre d'habitants. Les membres du quartier souhaitent donc arrêter la date du samedi 22 juin pour les festivités de 2019.

Dans la perspective de faire venir plus d'habitants, les organisateurs envisagent que la fête débute à partir de 12h, afin de réunir les participants autour d'un déjeuner. Les membres du conseil évoquent également l'organisation d'une brocante, couplée à cet après-midi de fête, comme cela se faisait par le passé.



La prochaine réunion de quartier de la Commune de Paris aura lieu le vendredi 22 février à 19h à l'école élémentaire Jules Verne, 9 Avenue de la Commune de Paris

Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96

Journée citoyenne de la propreté

Suite aux réunions publiques d'Imagine Vitry, il est proposé aux habitants l'organisation d'une journée citoyenne de ramassage des déchets. Les membres du conseil de quartier ont répondu positivement à cette initiative. Ainsi, la date de cette journée citoyenne de la propreté sera arrêtée lors du prochain conseil de quartier. Les membres ont suggéré la réalisation d'une casquette aux couleurs de la ville pour rendre cette initiative visible de tous les habitants du quartier. La participation des enfants lors de cette journée citoyenne doit être envisagée afin de les sensibiliser au respect de l'environnement dans une optique de développement durable.

La propreté urbaine est devenue un enjeu national et international. Le 15 septembre dernier avait lieu l'événement mondial « World Cleanup Day » (Journée Mondiale de la Propreté). La ville de Vitry a mobilisé plus de 75 habitants, tous équipés d'un gilet fluo orange, de gants, de sacs poubelle et parfois d'une pince, pour arpen-ter les rues afin de les débarrasser des déchets. C'était l'occasion d'agir pour son cadre de vie. Les services municipaux ont accompagné les citoyens en mettant à disposition le matériel adéquat. Ce sont plus d'1,5 tonnes de déchets qui ont été ramassés ce jour-là.

POINT INFORMATION

Depuis 1 an la déchetterie d'Ivry a fermé, et une déchetterie mobile a été mise en place sur la commune. La prise de rendez-vous au numéro Azur est obligatoire : **0810 864 743** (du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h) Le délai moyen d'intervention est de 2 à 3 jours. Les objets à évacuer peuvent être sortis sur le trottoir le matin du jour convenu ou la veille à partir de 20h, en veillant à ne pas gêner le cheminement des piétons ou la circulation des véhicules. Certains immeubles sont équipés de locaux de stockage des encombrants, renseignez-vous auprès de votre gardien.

Un système de déchetterie mobile gratuit est mis en place depuis le 6 janvier 2018, par la ville, pour tous les particuliers vitriots.

Calendrier, horaires et emplacements:

De 10h à 14h, 4 samedis par mois, jours fériés sauf 1er mai :

- 1er samedi du mois : rue des Carrières, à côté du lycée professionnel Camille Claudel
- 2ème samedi du mois : rue Ampère, à côté de la patinoire
- 3ème samedi du mois : rue des Carrières, à côté du lycée professionnel Camille Claudel
- 4ème samedi du mois : avenue Rabelais

L'accès est gratuit et réservé aux habitants de Vitry-sur-Seine. L'accès est autorisé aux véhicules légers avec ou sans remorque et aux véhicules à moteur à deux ou trois roues ainsi qu'aux vélos avec ou sans remorque. Il est interdit aux véhicules ayant un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et aux utilitaires. L'accès à la déchetterie mobile est soumis au contrôle effectué par l'agent d'accueil présent sur site. Les particuliers doivent présenter une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de la ville de Vitry-sur-Seine de moins de 3 mois. Les personnes refusant de fournir les pièces ne seront pas autorisées à déposer leurs déchets. L'accès et le stationnement des véhicules sur la déchetterie mobile ne sont autorisés que pour une durée limitée au temps nécessaire de dépôt des déchets.

<https://www.vitry94.fr/actualites/fiche/une-dechetterie-mobile-sur-vitry/>